Appel des villes de Bienne, Genève, Lausanne, Lucerne & Saint-Gall

Le 12 septembre 2025 l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la « Déclaration de New-York » visant à soutenir la mise en œuvre de la solution des deux États[1] .
Cette déclaration issue de la conférence de haut niveau des Nations Unies, qui s'est déroulée en juillet[2] afin de trouver une solution au conflit doit reprendre ce 22 septembre 2025.
Depuis une commission d'enquête internationale indépendante mandatée par l'ONU et présidée par Navi Pillay, ancienne haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU et ancienne juge auprès du Tribunal pénal international pour le Rwanda arrive à la conclusion qu'un génocide, tel que défini par la convention adoptée par les Etats membres des Nations Unies en 1948 est commis à Gaza [3].

Alors que les Etats sont réunis pour l'Assemblée générale des Nations Unies, la situation à Gaza revêt une urgence dramatique. La reconnaissance de l'Etat de Palestine s'impose au centre des discussions alors que les territoires palestiniens ne cessent de se réduire sous les effets de la guerre menée par le gouvernement israélien. Le siège de la bande de Gaza, le plan d'occupation de Gaza-Ville ainsi que l'expansion des colonies en Cisjordanie, accroissent chaque jour la gravité de la crise.

Plusieurs pays – dont la France, le Royaume-Uni, l'Australie, le Canada et la Belgique – ont déjà annoncé leur intention de reconnaître l'État de Palestine, sous diverses conditions.

Cette session onusienne représente une occasion décisive pour mobiliser la communauté internationale et condamner l'action du gouvernement israélien. Les Villes signataires en appellent à la conscience et à l'engagement du Conseil fédéral pour assumer ses responsabilités internationales.

Conformément aux Conventions de Genève – dont la Suisse est dépositaire – notre pays a l'obligation de faire respecter le droit international humanitaire. La Suisse a également l'obligation de prévenir et de réprimer tout risque de génocide. Nous demandons au Conseil fédéral un engagement fort et immédiat afin de défendre sans ambiguïté le respect du droit international.

[1] https://press.un.org/fr/2025/ag12707.doc.htm
[2] https://news.un.org/fr/story/2025/07/1157199
[3] https://news.un.org/fr/story/2025/09/1157475

En mai dernier, 87 villes et communes suisses, profondément choquées par l'attaque terroriste du Hamas du 7 octobre et inquiètes de la démesure de la riposte des autorités israélienne et des souffrances infligées à la population civile palestinienne, avaient déjà dénoncé les crimes commis et rappelé l'obligation du respect des Conventions de Genève et du droit international. Elles avaient alors appelé le Conseil fédéral à sortir de son silence, à porter enfin une voix forte et claire sur le sujet, respectueuse de l'histoire de notre pays et de sa tradition humanitaire.

Depuis la situation à Gaza n'a cessé de s'aggraver. Plus de 62'000 morts recensés dont plus de 18'000 enfants selon le ministère de la santé de la bande de Gaza. 92% d'habitations ont été détruites 1,9 million de personnes déplacées, 88% du territoire de Gaza a été transformé en zone militaire israélienne et plus de deux millions de personnes sont désormais concentrées dans une zone surpeuplée privés d'aide humanitaire[1].

La déclaration officielle de la famine par les Nations Unies, le 22 août 2025, doit être entendue comme un appel à une mobilisation urgente. Depuis fin mai 2025, la faim a causé la mort de plus de 1'400 personnes et blessé plus de 4'000 [2] alors que des camions d'aides sont immobilisés aux frontières à quelques kilomètres seulement des populations affamées, en violation flagrante du droit international humanitaire.

A quelques jours de cette session onusienne décisive pour l'avenir des territoires palestiniens, les Villes signataires se joignent aux voix de la société civile et appellent le Conseil fédéral à s'engager avec clarté, cohérence et détermination dans le respect de la tradition humanitaire suisse.

La perspective d'une paix durable, fondée sur la coexistence de deux États, s'éloigne chaque jour davantage du fait de la destruction du territoire et de l'expansion de la colonisation. Avant qu'il ne soit trop tard, nous appelons le Conseil fédéral à soutenir activement les solutions politiques garantissant les droits fondamentaux de toutes et tous : la reddition des otages, la fin du blocus de Gaza, un cessez-le-feu immédiat, le démantèlement des colonies illégales, le respect du droit au retour, ainsi que l'égalité pleine et entière entre les populations palestiniennes et israéliennes.

Nous demandons au Conseil fédéral de mettre en œuvre tous les moyens diplomatiques et politiques nécessaires pour soutenir une solution à deux Etats et de franchir une étape décisive en reconnaissant l'Etat de Palestine.

Face à la gravité de la situation actuelle, l'inaction ne saurait être une option. La Suisse doit agir pour traduire en actes les obligations internationales auxquelles elle est soumise ainsi que les valeurs qu'elle a historiquement défendues.

---

[1] UNRIC ; données au 1er septembre 2025 https://unric.org/fr/onu-et-la-crise-au-proche-orient-gaza/

[2] « Gaza: Nearly 1,400 Palestinians killed while seeking food, as UN warns airdrops are no solution | UN News [archive] », sur *news.un.org*, 1er août 2025 (consulté le 8 août 2025)